



Israël et Palestine face à l'impasse de la solution à deux États

Brandie depuis les années 1990, la création d'un État palestinien apparaît comme une chimère qui justifie de ne rien changer. Des voix proposent pourtant des alternatives nourries de l'espoir d'un règlement juste, qui permette aux deux peuples de vivre ensemble.

Gwenaëlle Lenoir et Clothilde Mraffko

19 septembre 2026 à 19h13

Il y a un an, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, la France reconnaissait l'État de Palestine. Le 14 septembre 2026, à la veille de la réunion de l'ONU à New York, et peu avant des élections législatives en Israël (en octobre) et dans les territoires palestiniens (en novembre), le ministre des affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot, publiait une tribune dans le quotidien états-unien *Washington Post*, intitulée « La France soutient la solution à deux États ».

Le public n'en saura guère plus. Aucune piste n'est esquissée quant à la mise en œuvre concrète de ce vieux projet. Aucune leçon, surtout, ne semble tirée de trois décennies d'échecs. Régulièrement brandie par les chancelleries, la « solution à deux États » est devenue un dogme. Qui, au milieu des flots de sang qui endeuillent le Proche-Orient, sonne au mieux comme de la paresse intellectuelle, au pire comme de l'hypocrisie.

« *La communauté internationale ne fait que parler de la solution à deux États. Elle n'y croit pas*, assure Menachem Klein, politiste et ancien négociateur israélien. *Elle s'en tient à une formule qui n'a absolument rien à voir avec la réalité sur le terrain. Et elle ne précise pas – elle ne l'a d'ailleurs jamais fait – ce qu'elle entend par là. Cette formule est hors de propos, à cause de toutes les raisons qui expliquent la colonisation, le régime de type apartheid, le génocide.* »



Un jeune palestinien passe à vélo devant des véhicules blindés israéliens déployés à l'entrée du camp de réfugiés palestiniens d'Al-Aïn, à l'ouest de Naplouse. Cisjordanie occupée, le 17 septembre 2026. © Photo Zain Jaafar / AFP

Le « processus de paix » est en fait enterré depuis longtemps. Même si, là aussi, diplomates, journalistes détaché·es du terrain et dirigeant·es impuissant·es ont continué de remuer la formule comme une marionnette, bien après son décès.

Des accords d'Oslo, il ne reste en effet que des lambeaux et le souvenir d'un espoir, celui d'un avenir commun. Pourtant, de l'avis même des participant·es et expert·es, ces accords étaient viciés dès le départ. Il n'est jamais fait mention d'État palestinien dans le texte signé en 1993 sur la pelouse de la Maison-Blanche. Ce n'est qu'en 2002 que le président des États-Unis, George W. Bush, y fera référence lors de son discours dit « de la roseraie ».

Le refus de Nétanyahou d'un État palestinien

« *Les accords d'Oslo ne prévoyaient pas d'État palestinien*, confirme Dima Alsajdeya, chercheuse post-doctorale à l'Institut universitaire européen de Florence (Italie) et autrice, avec Xavier Guignard, de *La Question palestinienne* (Librio, 2026). *Ils instituaient une période transitoire de cinq ans pendant laquelle Palestiniens et Israéliens devaient négocier les sujets qu'on a appelés statut permanent, c'est-à-dire la question des réfugiés, de Jérusalem, des colonies, des frontières, du voisinage, soit toutes les questions constitutives de la souveraineté d'une entité.* »

Menachem Klein se souvient que la partie palestinienne

réclamait « *dans toutes les négociations, quel que soit le canal, officiel ou officieux* », une souveraineté totale sur les 22 % de la Palestine mandataire dont elle acceptait de se contenter. En face, Israël ne voulait cependant accorder qu'une autonomie limitée et morcelée, et garder le contrôle sur les domaines aussi essentiels que la monnaie, les déplacements ou encore l'économie.

Les questions centrales se trouvaient repoussées à la fin d'un processus indécis, soumis à toutes les vicissitudes politiques et sécuritaires. « *La solution, mais elle était inapplicable en 1992, aurait été de faire l'inverse, à savoir fixer le règlement final et se donner plusieurs années pour l'appliquer*, analyse Henry Laurens, professeur au Collège de France et titulaire de la chaire d'histoire contemporaine du monde arabe. *C'est la méthode qui a été choisie en 1979 à Camp David entre Israël et l'Égypte : il a été défini que l'évacuation du Sinaï devait être achevée en 1982. Les deux parties ont eu trois ans pour en définir les modalités et les mettre en œuvre.* »

Mahmoud Abbas empêché de se rendre à l'Assemblée générale des Nations unies

Pour la deuxième année consécutive, les États-Unis n'ont pas accordé de visa au président palestinien, Mahmoud Abbas, et à sa délégation pour venir à New York, où se tiendra l'Assemblée générale de l'ONU à partir du 22 septembre. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, pourtant sous le coup d'un mandat d'arrêt international de la Cour pénale internationale, sera bien présent. Le raïs palestinien, lui, devra s'exprimer par vidéoconférence – seuls les représentant-es permanent-es de la Palestine seront là. Washington a également accordé des visas à une délégation iranienne officielle réduite. Les États-Unis justifient ces sanctions contre les responsables de l'Autorité palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine par « *leur incapacité à mener à bien les réformes* » et leur reprochent des « *activités persistantes qui compromettent les perspectives de paix* ». Dans un rapport au Congrès, le département d'État a pointé notamment la politique palestinienne qui, selon lui, « *internationalise* » le conflit en le portant devant les juridictions internationales, en poussant pour la reconnaissance d'un État palestinien indépendant. Il accuse aussi l'Autorité palestinienne de continuer à verser des indemnités aux familles de prisonniers incarcérés pour avoir

commis des attaques contre Israël.

Plusieurs tentatives ont cependant été « *près d'aboutir* », selon l'historien, qui cite notamment les propositions de paix présentées par l'ancien président états-unien Bill Clinton, fin 2000, les négociations de Taba qui ont suivi en 2001, ou encore l'initiative entre les dirigeants israélien Ehud Olmert et palestinien Mahmoud Abbas en 2009. « *Mais une fois que Benyamin Nétanyahou est arrivé au pouvoir, c'était fini*, poursuit Henry Laurens. *Il ne veut pas d'un État palestinien.* »

Qui, aujourd'hui, veut encore croire à cette solution « à deux États » ? L'Autorité palestinienne, mais « *parce qu'elle n'a pas le choix*, juge la chercheuse Dima Alsajdeya. *Sa raison d'être est de se transformer en État. Si on ne parle plus de deux États, elle perd le fondement de son existence* ». Avec des conséquences bien concrètes, puisqu'une large partie de la population palestinienne vit des salaires, très réduits ces derniers temps, des fonctionnaires de cette Autorité.

Les diplomaties n'ont pas d'autres solutions à proposer et pas le courage de prendre de front les fossoyeurs du fameux processus de paix. Car la guerre génocidaire contre la population de la bande de Gaza, toujours en cours, et l'épuration ethnique en Cisjordanie et à Jérusalem-Est laissent peu d'illusions quant à la volonté des responsables israélien·nes d'aller dans la direction d'une négociation.

Un rapport de l'organisation de défense des droits humains israélienne B'Tselem, publié le 14 septembre, est intitulé « *Le projet d'élimination : le démantèlement systématique par Israël de la vie collective palestinienne en Cisjordanie* ». Il décrit en détail les processus visant à « *remodeler le territoire et les conditions de vie qui y règnent, de manière à ce que le contrôle et la présence israéliens deviennent continus, bien ancrés et permanents, tandis que l'existence palestinienne devient fragmentée, vulnérable et dépendante* ».

La piste confédérale

Il faudra bien un avenir, pourtant. Certain-es se refusent

à imaginer la logique d'épuration ethnique allant jusqu'au bout. Ce serait alors le triomphe du « plan décisif » présenté en 2017 par le suprémaciste juif Bezalel Smotrich, qui défend une souveraineté juive unique de la mer Méditerranée au fleuve Jourdain.

Les quelques initiatives qui ont émergé dressent des scénarios sur le moyen ou le long terme. Très minoritaires, elles reçoivent pour l'instant peu d'écho et encore moins de soutien. Elles sont toutefois le fruit de réflexions mûries au fil des années et des expériences, et du constat de l'échec des accords d'Oslo, de l'idée de séparation et surtout de la conscience que seule une équité, voire une égalité, pourra constituer la base d'un règlement pérenne.

Différentes dans leur conception, ces initiatives reposent toutes sur un constat, que résumait auprès de *Mediapart* Ameer Fakhoury, juriste et sociologue, chercheur à l'institut Van Leer de Jérusalem, en 2024 : « *Les deux peuples partagent le même attachement à cette terre et la considèrent comme leur patrie, il faut partir de là. Il faut ensuite imaginer les moyens de concrétiser cette philosophie.* »

« A Land for All » (« Une terre pour tous »), initiative codirigée par Rula Hardal et May Pundak, imagine deux États souverains réunis au sein d'une confédération. D'autres travaillent sur un concept légèrement différent : deux États souverains distincts avec quelques arrangements confédéraux, sur l'environnement, la monnaie et l'économie, le tourisme et la circulation entre les deux États.

L'idée de confédération doit composer avec la réalité du terrain et une Cisjordanie mitée par les colonies israéliennes.

« *Il est beaucoup trop tôt pour penser une véritable confédération*, estime Menachem Klein. *Le principe directeur est celui de la dépendance mutuelle entre Juifs et Arabes, ici, à Jérusalem. Elle s'applique à presque tous les aspects de la vie. Le pire, pour Jérusalem, serait de la diviser en deux villes totalement séparées. De toute façon, ce qui était difficile mais possible dans les années 1990 est aujourd'hui rendu impossible, à cause des colonies israéliennes. Les deux parties doivent donc considérer cette*

interdépendance pour s'appuyer dessus et permettre les échanges entre deux municipalités souveraines, l'une palestinienne et l'autre israélienne. »

Le projet doit composer avec la réalité du terrain et une Cisjordanie mitée par les colonies israéliennes qui rend, là aussi, l'idée de la séparation complète illusoire. Menachem Klein juge que traiter toutes les colonies d'un seul bloc ne porterait aucun fruit, qu'une évacuation générale est impossible et qu'il est nécessaire d'imaginer plusieurs options, selon la localisation, la taille et la nature des colonies.

« *Ma'aleh Adumin, aux portes de Jérusalem-Est, est devenue une vraie ville, donne-t-il en exemple. L'État israélien a besoin de ces logements pour ses citoyens. Il pourrait demander à l'État palestinien un bail de long terme, sur trente ou cinquante ans. La terre serait palestinienne et les habitants auraient la citoyenneté israélienne. Les colonies plus éloignées de la frontière de 1967 passeraient sous pleine souveraineté palestinienne et, sans que leurs habitants israéliens soient évacués de force, seraient ouvertes à l'installation de citoyens palestiniens. En somme, elles ne seraient plus des colonies.* »

« *Cette idée a été énoncée par une équipe de négociateurs palestiniens au début des années 1990. Je pense donc qu'elle pourrait être acceptée par les Palestiniens*, reprend Menachem Klein. *Le rejet le plus virulent viendra des juifs israéliens.* » Sans illusion, l'ancien négociateur reconnaît que ce projet n'a, en l'état actuel, aucune chance de percer dans la société israélienne « *déchaînée* », « *même chez les juifs israéliens dits de gauche* ».

La piste d'un seul État

Awad Abdelfattah, lui, rejette catégoriquement la séparation, quelle qu'elle soit, même au sein d'une confédération. Cet ancien secrétaire général en Israël du parti nationaliste palestinien Balad a cofondé One Democratic State Campaign en 2018 dans sa ville de Haïfa, dans le nord du pays. L'initiative, emmenée par des Palestinien·nes rejoint·es par des Israélien·nes juifs et juives, dont l'historien Ilan Pappé, vise à établir un seul État démocratique et laïc, de la rivière à la mer, à condition, au préalable, d'avoir mis « *fin au régime sioniste colonial* ».

« L'idée d'un seul État n'est pas nouvelle. C'est le projet du mouvement national palestinien, de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), rappelle-t-il. En 1971, le Conseil national palestinien a adopté officiellement la solution d'un État démocratique, séculier, dans toute la Palestine historique. »

C'est après les accords d'Oslo que les dirigeant·es palestinien·nes ont changé de direction, dans l'espoir d'obtenir plus vite une souveraineté sur les seules Cisjordanie et Gaza. Sauf que *« rien n'a été accompli »*, regrette l'activiste palestinien, citoyen d'Israël. *« On doit revenir au projet national initial. Mais aujourd'hui c'est plus difficile, car le génocide est toujours en cours et des gens meurent tous les jours. »*

Lui-même a été pris de doute, fin 2023, alors que les sondages montraient qu'une très large majorité d'Israélien·nes était favorable à l'écrasement de Gaza. *« Est-il possible de vivre au sein d'une société barbare ? »*, s'est-il demandé. Il ne voit cependant aucune autre solution. L'État unique, précise-t-il, *« ne peut se réaliser que si le sionisme est défait et que sont démantelés les instruments de ses crimes : l'armée et les institutions*

racistes, tous ceux qui ont tué ».

Un tel horizon paraît aujourd'hui impossible. La campagne pour un État démocratique unique se veut avant tout une *« boussole de pensée, un projet de résistance »*, insiste Awad Abdelfattah, dans un monde qui cherche à éliminer le politique de la cause palestinienne pour en faire un problème sécuritaire. En Palestine, le mouvement veut promouvoir l'éducation et des mobilisations citoyennes. À l'extérieur, il soutient la campagne de boycott d'Israël, BDS.

« On se prépare pour quand tombera le régime d'apartheid. Quelle est la forme d'État sous laquelle nous voudrions alors vivre ?, questionne l'activiste de Haïfa, prenant l'exemple des régimes dictatoriaux qui sont arrivés au pouvoir après la décolonisation en Syrie et en Algérie notamment. *On ne veut pas remplacer l'autoritarisme venu de l'extérieur par un autoritarisme de l'intérieur. »*

Gwenaëlle Lenoir et Clothilde Mraffko